

## Partenaire engagé pour la nature

*Depuis plus de 125 ans, la Fédération des Entreprises de la Beauté (FEBEA) est au service des professionnels du secteur cosmétique (parfum, soin, maquillage, produits d'hygiène ou de toilette, produits capillaires...). Elle fédère plus de 300 adhérents, dont 82% de TPE-PME.*

La FEBEA a élaboré une raison d'être pour le secteur cosmétique : **Prendre soin de vous, respecter la beauté du monde.**

Cette raison d'être se veut surtout une raison d'agir, qui structure ses actions autour de plusieurs socles d'engagements notamment en matière de transition écologique, au premier rang desquels la préservation de la biodiversité.

La biodiversité est la source d'une grande partie des ingrédients qui composent les formules cosmétiques. Elle est également touchée par le changement climatique et par la disponibilité et la qualité de la ressource en eau. Depuis de nombreuses années, les entreprises s'impliquent et dédient des ressources à la mise en place de filières d'approvisionnement durables, à mesurer et à réduire leur impact sur la nature et à développer des modèles d'affaires circulaires et plus sobres. Elle représente donc un enjeu stratégique concret pour tous les acteurs de la chaîne de valeur.

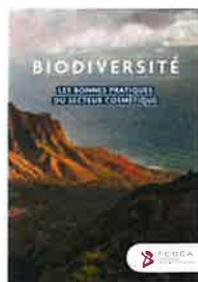
La FEBEA mobilise ses adhérents à travers différentes actions :

### 1/ Sensibilisation et information

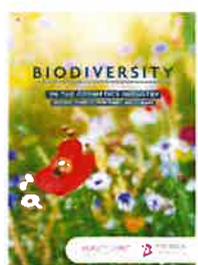
La FEBEA sensibilise et informe ses membres sur les enjeux liés à la protection de la biodiversité, les politiques publiques, les initiatives et les coalitions d'acteurs, les programmes d'action et des outils à leur disposition.

Elle invite régulièrement des témoins et acteurs de la biodiversité à partager leurs expériences dans le cadre de groupes de travail et de webinaires et participe à des groupes de travail trans-sectoriels (Orée, Respect Océan, MEDEF...).

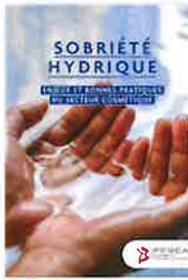
### 2/ Partage de bonnes pratiques



En vue de la tenue du Congrès mondial de la Nature de l'IUCN en 2021, la FEBEA a publié le guide [Les Bonnes Pratiques du Secteur cosmétique](#) pour préserver la biodiversité, afin d'inciter à l'action l'ensemble des entreprises, quelle que soit leur taille.



A l'occasion de la COP15 de la Convention sur la Diversité Biologique en décembre 2022, le guide a été enrichi d'exemples dans une nouvelle version, traduite en anglais, en collaboration avec IKW, la fédération homologue allemande : [Biodiversity in the cosmetics industry : inspiring examples from France and Germany](#),



Pour valoriser les bonnes pratiques du secteur pour la gestion de l'eau, le secteur cosmétique a publié un guide de référence en matière de sobriété hydrique destiné à tous les acteurs de l'industrie.

Ce guide offre une vision complète des défis et des solutions pour une gestion responsable de l'eau tout au long du processus de fabrication d'un produit cosmétique, ainsi que des outils et des exemples d'innovations pour les aider à réduire leur empreinte eau.

### Sobriété hydrique : enjeux et bonnes pratiques du secteur cosmétique

### 3/ Accompagnement du secteur cosmétique dans la compréhension du Protocole de Nagoya

La FEBEA coorganise la conférence sur le Protocole de Nagoya qui offre l'occasion de plusieurs partages d'expériences sur l'accès à la biodiversité et le partage des avantages, avec les interventions d'autorités nationales compétentes et de points focaux et des témoignages d'entreprises.

Fortes des actions accomplies, celles en cours et à venir, la FEBEA est convaincue de la capacité du secteur à renforcer son engagement, dans la lignée des Objectifs du Développement Durable et de la Convention sur la Diversité Biologique (en particulier du Protocole de Nagoya sur l'Accès et le Partage des avantages) et en s'appuyant sur les objectifs des stratégies biodiversité européenne et française.

Ses actions s'inscrivent dans les objectifs de la **Stratégie nationale Biodiversité 2030** « Vivre en harmonie avec la nature », en particulier dans les mesures visant à réduire les pressions sur la biodiversité (Axe 1) et à mobiliser les acteurs du monde économique (Axe 3) pour accompagner l'engagement des entreprises pour la biodiversité.

La FEBEA souhaite être reconnue Partenaire engagé pour la nature. Pour cela, elle s'engage à mettre en œuvre, d'ici à trois ans, quatre actions volontaires contribuant à la préservation de la biodiversité :

1. **Le sourcing durable :**

Partager un socle de connaissance commun via un guide et des fiches récapitulatives pour aider les entreprises à favoriser les filières les plus vertueuses, en identifiant les risques environnementaux, sociaux et liés à l'approvisionnement, ainsi que les certifications et les organismes référents.

2. **L'accès aux ressources génétiques et aux connaissances traditionnelles associées et le partage des avantages juste et équitable (APA) selon le Protocole de Nagoya :**

Elaborer des fiches pays visant à informer les utilisateurs de ressources génétiques et de connaissances traditionnelles des démarches APA dans les pays parties ou non au Protocole de Nagoya.

3. **Les Enjeux de l'eau :**

Contribuer à l'amélioration du secteur cosmétique dans sa gestion de l'eau via la réalisation d'un guide de bonnes pratiques des usages de l'eau et mettre en avant l'engagement des acteurs du secteur dans un cadre réglementaire en évolution.

4. **La fresque de la cosmétique responsable :**

Créer un outil pédagogique sur les enjeux environnementaux, sociaux et sociétaux du secteur cosmétique sous la forme d'un jeu de cartes qui décrypte les principaux impacts RSE (eau, carbone, biodiversité, inclusivité, etc.) et propose des exemples de pratiques inspirantes.

L'objectif est à la fois de proposer un outil de mobilisation et de formation interne à déployer au sein des entreprises mais aussi au sein des écoles.

Par ailleurs, La FEBEA mettra tout en œuvre pour participer à **la promotion de l'initiative Entreprises Engagées pour la Nature**, grâce à ses supports de diffusion et à sa gouvernance, ainsi qu'à son développement en accompagnant ses membres souhaitant s'engager dans le programme.

A handwritten signature in blue ink, which appears to read 'E. Guichard', is written over a horizontal line.

Emmanuel Guichard  
Délégué Général